

# R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

**Nombre de membres :**

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 25

Dont pouvoirs : 4

Votes pour : 25

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation : 21/04/2026

Date d'affichage : 04/05/2026

Certifié exécutoire par réception en  
Sous-Préfecture de Limoux le:

**30 AVR. 2026**

L'an **deux mil vingt six, le vingt sept avril, à 18h00**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Stéphane PEILLE, Maire**.

Étaient présents : M. Stéphane PEILLE, Mme Rose-Marie POUS-ODDOS, M. Yves RAYNAUD, Mme Malika GIMENEZ, M. Eric BRETON, Mme Françoise CATHIARD, M. Claude BORDES, Mme Lisette CHAUBET, M. Christophe DUVERGÉ, Mme Sylviane JARDIN, M. Gérard STOQUERT, Mme Laétitia SAPLANA, M. Benjamin HILLÉ-SCHWAB, Mme Marion DAIGNEAU, Mme Claudine KOTTEN, Mme Céline SANCHEZ, Mme Carole OLEKHNOVITCH, M. Boris HUG, M. Thierry CAUSSE, M. Marco CABALLERO, Mme Manon LUCASSON.

Étaient absents excusés : M. Jean-Michel FOSSET, Mme Muriel SCANDOLERA, M. Sébastien MARRONCLES, Mme Marie-Isabelle SALAS.

Étaient absents non excusés : M. Mohammed EL HABCHI, M. Derrick CAMPBELL.

Procurations : M. Jean-Michel FOSSET en faveur de M. Stéphane PEILLE, Mme Muriel SCANDOLERA en faveur de Mme Marion DAIGNEAU, M. Sébastien MARRONCLES en faveur de M. Eric BRETON, Mme Marie-Isabelle SALAS en faveur de Mme Carole OLEKHNOVITCH.

Secrétaire : M. Gérard STOQUERT.

Délibération n° : **MA-DEL-2026-058**

Domaine : 7.1 - Décisions budgétaires

**OBJET : BUDGET ANNEXE EAU : Vote du BUDGET PRIMITIF 2026.**

Le projet du Budget Primitif 2025 qui est soumis à votre examen traduit les résultats suivants :

	CFU 2025	RAR 2025	BP 2026
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
DEPENSES	62.592,25		78.361,32
RECETTES	87.953,57		78.361,32
<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>+ 25.361,32</b>		
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
DEPENSES	121.359,44	10.600,00	39.100,00
RECETTES	178.429,62		120.601,50
<b>Résultat d'investissement</b>	<b>+ 57.070,18</b>	<b>-10.600,00</b>	
<b>RESULTAT GLOBAL</b>	<b>+ 82.431,50</b>		

Commentaires par chapitre et par section selon le tableau ci-dessous.

## I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

### A) Dépenses

Chap.011	<u>Charges à caractère général</u> : Le prévu est de 3.500 € a trait à une enveloppe pour des frais d'analyse d'eau, des réparations sur réseaux.
Chap. 65	Le prévu : 330 € pour des admissions en non-valeur.
Chap.66	Le prévu : 11.000 € a trait au paiement de l'intérêt des annuités d'emprunts (captage source Matedoze Brenac et Création château d'eau)
Chap.042	Le prévu 51.500,00 € a trait à la dotation aux amortissements des immobilisations, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en recettes d'investissement chapitre 040
Chap. 023	Le prévu de 12.031,32 € permet d'équilibrer le budget en section de fonctionnement. Ce montant est affecté en recettes en section d'investissement.

### B) Recettes

Chap.002	Le prévu de 25.361,32 € reprend le résultat de la section de fonctionnement du compte financier unique 2025.
Chap.70	Le prévu : 37.500 € : - 36.000 € a trait au produit de la surtaxe à hauteur de 0.35€ HT/m <sup>3</sup> sur la base de 2 semestres et qui intègre Brenac (délibération n° MA-DEL-2022-129 du 20/12/2022). Les 14.000 € HT correspondant au reversement des frais de contrôle liés à l'avenant au cahier des charges pour l'exploitation par affermage du service public de l'eau potable (ancien contrat). - - 1.500 € correspondant aux frais de contrôle lié au nouveau contrat.
Chap.042	Le prévu 15.500,00 € a trait à la quote-part des subventions d'équipement. Opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en dépenses d'investissement chapitre 040

## II. SECTION D'INVESTISSEMENT

### A) Dépenses

Chap.16	Prévu : 13.000 € a trait au paiement du capital des annuités d'emprunts
Chap.20	Pas de prévision.
Chap.21	Le prévu est de : 10.600 € a trait (RAR 2025) : - La maîtrise d'œuvre de la 1 <sup>ère</sup> tranche Cœur de Ville : 7.200 € - Le branchement eau parking Cancilla : 2.400 € - Le branchement compteur général Nouvelle mairie : 730 € - La pose d'un compteur espaces verts Nouvelle mairie : 270 €
Chap.040	Le prévu 15.500,00€ a trait à l'amortissement des subventions d'équipements, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en recettes de fonctionnement, chapitre 042.

### B) Recettes

Chap.021	Le prévu est de 12.031,32 € qui permet d'équilibrer la section de fonctionnement. Ce montant est affecté en dépenses d'investissement pour le financement d'immobilisations.
Chap.040	Le prévu : 51.500,00€ a trait à l'amortissement des immobilisations. Opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en dépenses de fonctionnement chapitre 042
Compte 001	Le prévu : 57.070,18 € reprend le résultat de la section d'investissement du Compte Financier Unique 2025.

Le budget primitif 2026 est présenté en suréquilibre en section d'investissement.

M. Le Président demande au Conseil Municipal :

1. D'approuver par section et par chapitre le Budget Primitif 2026.
2. De l'autoriser à entreprendre toute démarche et signer tout document visant à la réalisation de cette opération.

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de son Président,  
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'UNANIMITE des membres présents et représentés par 25 voix POUR

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

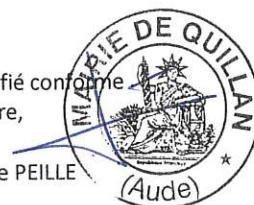
Le secrétaire,

M. Gérard STOQUERT



Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,

M. Stéphane PEILLE



## ANNEXE A LA DCM 2026-058 DU 27 AVRIL 2026

BUDGET ANNEXE EAU	BP 2025 + DM1	CFU 2025	RAR 2025	BP 2026
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Dépenses</b>	<b>82 510,39</b>	<b>62 592,25</b>	-	<b>78 361,32</b>
- Chap 011 - Charges à caractère général	3 100,00	2 800,00		3 500,00
Chap. 65 - Autres charges de gestion courante				330,00
Chap 66 - Charges financières	11 000,00	10 872,81		11 000,00
Chap 67 - Charges exceptionnelles				
Chap 042 - Op.d'ordre de transf.entre sect.	49 500,00	48 919,44		51 500,00
Chap 023 - Virement section d'investissement	18 910,39			12 031,32
Chap 002 - résultat antérieur				
<b>Recettes</b>	<b>82 510,39</b>	<b>87 953,57</b>	-	<b>78 361,32</b>
Chap 70 - Ventes de produits Prest. services	48 000,00	54 423,65		37 500,00
Chap 74 - Subvention d'exploitation				
Chap 042 - Op.d'ordre de transf.entre sect.	10 000,00	9 019,53		15 500,00
Chap. 75 - Autres produits de gestion courante				
Chap 77 - Produits exceptionnels				
Chap 002 - résultat antérieur	24 510,39	24 510,39		25 361,32
<b>Excédent de fonctionnement</b>		<b>25 361,32</b>		-
<b>Dépenses</b>	<b>192 336,06</b>	<b>121 359,44</b>	<b>10 600,00</b>	<b>39 100,00</b>
Chap 13 - Subventions d'équipement				
Chap 16 - Emprunts et dettes assimilés	12 500,00	12 444,61		13 000,00
Chap 20 - Immobilisations incorporelles	5 000,00	3 960,00		-
Chap 21 - Immobilisations corporelles	164 836,06	95 935,30	10 600,00	10 600,00
Chap 23 - Immobilisations en cours				
Chap 040 - Subvention d'équipement	10 000,00	9 019,53		15 500,00
<b>Recettes</b>	<b>192 336,06</b>	<b>178 429,62</b>	-	<b>120 601,50</b>
Chap 021 - Virement setion d'exploitation	18 910,39	-		12 031,32
Chap 10 - Apports, dotations, réserves	11 000,00	16 584,51		
Chap 16 - Emprunts				
Chap 13 - Subventions d'équipement	52 370,94	52 370,94		-
Chap 040 - Amortissement des immob.	49 500,00	48 919,44		51 500,00
001 - Résultat antérieur	60 554,73	60 554,73		57 070,18
<b>Excédent d'investissement</b>		<b>57 070,18</b>	- 10 600,00	<b>81 501,50</b>
<b>EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE</b>		<b>82 431,50</b>		

2026-058

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2026-04-30T11-03-48.00 ( MI269483702 )

Identifiant unique de l'acte : 011-200059418-20260430-2026-058-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : BUDGET ANNEXE EAU : Vote du BUDGET PRIMITIF 2026.

Date de décision : Apr 30, 2026 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires  
7.1.1. FINANCES LOCALES

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [MA-DEL-2026-058.PDF](#)

Préparé

Date 30/04/26 à 11:03

Par JORDAN Edouard

Transmis

Date 30/04/26 à 11:03

Par JORDAN Edouard

Accusé de réception

Date 30/04/26 à 11:09